

DOS

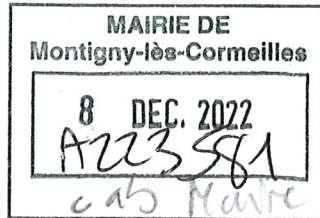


**MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA TRANSITION
NUMÉRIQUE ET DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

JEAN-NOËL BARROT

Ministre délégué



Paris, le **2 DEC. 2022**

Nos références : MEFI-D22-05502

Vos références : JNC/FT/JC/2022-172

Votre lettre du 19 septembre 2022

Clear

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les dégradations et les cas de qualité dégradée dans les raccordements à la fibre optique de vos administrés.

Le plan France Très Haut débit constitue à ce jour une réussite inégalée en Europe. C'est vrai tant en nombre absolu de lignes de fibre optique déployées, avec 5 millions de locaux rendus raccordables chaque année depuis 2018, qu'en taux de souscription à la fibre, la moitié des locaux éligibles ayant déjà souscrit à une offre. Les travaux collectivement entrepris avec les collectivités et les opérateurs nous permettront de garantir à tous les Français un accès au très haut débit, supérieur à 30 Mbit/s, d'ici fin 2022, dont 80 % de locaux éligibles à la fibre optique ; technologie que l'on généralisera d'ici à 2025 et qui est désormais choisi par plus de la moitié des citoyens ou de nos entreprises.

J'ai conscience que la qualité n'est pas au rendez-vous partout. La fibre a été déployée très rapidement, et des malfaçons sont constatées par endroits. Il convient dorénavant à s'attacher à la qualité et reprendre systématiquement ces malfaçons.

1/2

Monsieur Jean-Noël CARPENTIER
Maire de Montigny-lès-Cormeilles
Hôtel de Ville
14 rue Fortuné Charlot
BP 90237
95370 Montigny-lès-Cormeilles

139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

J'ai engagé un dialogue dès mon arrivée avec l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP) et les opérateurs chargés tant de l'infrastructure que du déploiement commercial, pour un travail conjoint sur ce dossier. Plusieurs engagements ont été pris, comme l'amélioration des échanges d'informations entre les différents intervenants ou la réalisation systématique de comptes-rendus photos. En outre, un plan de reprise des points de mutualisation dégradés a été lancé avec contrôle et suivi mensuel des équipes de l'ARCEP. Plusieurs opérateurs d'infrastructures ont ainsi notifié ces plans de reprise à l'Autorité de régulation depuis mi-octobre.

Nous œuvrons également à la mise en place, sur la base de critères communs, d'une formation labellisée que chaque technicien pourra suivre afin de garantir un niveau élevé de compétences à la hauteur du niveau de qualité exigé par nos concitoyens dans le cadre du déploiement de la fibre. Cette mesure vise à terme à une revalorisation générale de la filière et à une exigence de qualité.

Soyez assuré de ma vigilance sur le suivi effectif de ces actions. Nous devons collectivement veiller à ce que les promesses de la fibre soient au rendez-vous pour l'ensemble des Français.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement



Jean-Noël BARROT